



St Brieuc le 6 janvier 2014,

Monsieur Bruno JONCOUR  
Maire de St Brieuc  
Place G1 de Gaulle  
BP 2365  
22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1

Monsieur le Maire,

Nous avons appris la semaine dernière, avec les habitants de Robien, et parmi eux, ceux du secteur de la rue Émile Zola, que le tribunal administratif a retenu les arguments du propriétaire des locaux de l'ancien Palace qui souhaite y installer une nouvelle activité de boîte de nuit.

Comme vous le savez nous sommes particulièrement opposés à un tel projet. En effet, il nous paraît en totale contradiction avec la vocation des environs, qui, au nord de la rue Emile Zola, en proximité immédiate avec ce projet, sont destinés au développement d'habitat et de services compatibles avec la proximité d'habitations.

Nous savons, à l'issu des échanges que nous avons pu développer ensemble sur ce sujet, et d'engagements que vous avez pu prendre lors de différentes rencontres publiques locales (notamment lors de l'AG du CAR), que vous partagez notre analyse.

L'inquiétude que suscite auprès des habitants de Robien la décision du tribunal administratif nous conduit à solliciter une audience afin que nous puissions entendre vos intentions quant à la suite à y donner, sachant que l'autorisation de l'activité nous semble inacceptable en l'état.

Dans cette attente, nous vous prions d'accepter, monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Pour le Comité d'Animation de Robien

les coprésidents,  
Michel Sauvée  
Lionel Bras